

Communiqué de presse - 9 novembre 2009

La Région Rhône-Alpes renforce son engagement pour la mise en œuvre du Projet d'agglomération : signature du protocole d'actions

Jean-Jack QUEYRANNE, Président de la Région Rhône-Alpes et Robert BORREL, Président de l'ARC, accompagnés de Robert CRAMER, Conseiller d'Etat de la République et canton de Genève et Pierre-André ROMANENS, Président du Conseil régional du district de Nyon, ont signé ce jour le protocole d'actions du label Grand Projet pour développer durablement l'agglomération franco-valdo-genevoise.

Lors de la signature de la Charte d'engagement du Projet d'agglomération en décembre 2007, la Région Rhône-Alpes a labellisé le Projet d'agglomération franco-valdo-genevois au titre de sa politique des Grands Projets.

La Région Rhône-Alpes s'engage sur le protocole d'actions avec l'ARC (Association régionale de coopération du genevois) pour le compte des partenaires français du Projet d'agglomération, en collaboration avec les partenaires vaudois et genevois. **La Région consacra 50 M€ pour le développement de l'agglomération franco-valdo-genevoise, dont 11,5 M€ dans le cadre du protocole d'actions sur la période 2008-2014.**

Les partenaires ont fixé **quatre objectifs majeurs** pour accompagner l'évolution durable de l'agglomération franco-valdo-genevoise en plaçant chaque habitant de ce territoire au coeur de ce projet transfrontalier :

- Le développement économique et social de l'agglomération ;
- La promotion des solidarités et du rayonnement culturel et international ;
- Le développement d'une agglomération durable favorisant le lien social ;
- Le renforcement de la démarche participative et de la gouvernance du Projet d'agglomération.

Dès 2010, les premières actions seront réalisées. Elles concerneront notamment :

- **La formation** : encourager les coopérations entre les Maisons de l'emploi et les Cités des métiers et de la formation de part et d'autre de la frontière avec la réalisation d'un site internet transfrontalier et l'équipement du site de Saint-Julien-en-Genevois ;
- **Le rayonnement international** : développer la Cité de la solidarité internationale pour l'accueil d'ONG (Annemasse Agglo) ;
- **Le développement économique et l'innovation** : développement du campus des biotechnologies à Archamps ;

Contacts presse

Projet d'agglomération :

Marie Caruso - +33 (0) 450 04 54 08 - marie.caruso@projet-agglo.org - www.projet-agglo.org

Région Rhône-Alpes :

Angélique Defrance - +33 (0) 472 59 49 57 - +33 (0)670 03 43 00 - adefrance@rhonealpes.fr - www.rhonealpes.fr



- **La mobilité douce et les espaces publics** : conception d'une voie verte en site propre (dédiée aux piétons et cyclistes) de 22 kms, reliant le Pays de Gex à Annemasse, en passant par le canton de Genève ;
- **L'aménagement** : soutien aux démarches communes transfrontalières (PACA) et valorisation des potentiels de développement autour des gares (Etoile Annemasse-Genève, Thonon-les-Bains, Bonneville, Bellegarde-sur-Valsérine, etc.) ;
- **L'agriculture** : développement du Projet agricole transfrontalier.

A travers ce protocole d'actions, il s'agit d'apporter des **réponses concrètes aux préoccupations de la population de l'agglomération transfrontalière**, dans une démarche commune pour préparer le futur de l'agglomération à l'horizon 2030.

www.projet-agglo.org

Retrouvez les éléments du dossier de presse dans la rubrique Documentation et média, Médias, Conférence de presse :

- Le protocole d'actions avec l'ensemble des actions et le tableau financier de synthèse ;
- La présentation power point du protocole ;
- La présentation de l'ARC ;
- Les discours de Messieurs BORREL, CRAMER, ROMANENS et QUEYRANNE.

Contacts presse

Projet d'agglomération :

Marie Caruso - +33 (0) 450 04 54 08 - marie.caruso@projet-agglo.org - www.projet-agglo.org

Région Rhône-Alpes :

Angélique Defrance - +33 (0) 472 59 49 57 - +33 (0)670 03 43 00 - adefrance@rhonealpes.fr - www.rhonealpes.fr